

COMMUNE DE PÉRET



MAIRIE de PERET

2024

# BULLETIN MUNICIPAL

PERET

UN VILLAGE RÉSOLUMENT **TOURNÉ VERS L'AVENIR,**  
FIER DE SON PASSÉ ET DE SES TRADITIONS



Présentations des dossiers  
et des projets communaux  
au programme de ce bulletin  
2024

CLERMONTAIS

# ÉDITO

Chères Pérotoises, chers Pérotois,

En regardant dans le rétroviseur, 2024 a été une année intense pour notre commune. Ensemble, nous avons traversé des moments de joie, mais aussi des défis. Je souhaite saluer votre engagement et votre solidarité, qui font la force et la richesse de notre territoire.

**Ce bulletin retrace les réalisations marquantes de l'année qui vient de s'écouler, projets communaux mais également les animations et festivités.**

**Ces projets n'auraient pas vu le jour sans le soutien et l'investissement de nombreux acteurs.** Je tiens à remercier particulièrement le Conseil Départemental, Conseil Régional, la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault, pour leur soutien et financement, les élus municipaux, qui œuvrent chaque jour pour le bien de notre commune, les agents municipaux, dont le dévouement et le professionnalisme garantissent le bon fonctionnement de nos services, les associations, dont le dynamisme fait vivre notre commune, et bien sûr, vous, habitants, pour votre participation active à la vie locale.

**Ces projets, je le rappelle, sont conçus avec une vision à long terme : celle d'une commune moderne, dynamique, mais aussi respectueuse de son identité et de son patrimoine.**

**En parallèle des grands projets, je tiens à souligner l'importance de maintenir et de renforcer le lien social.** Nous vivons dans une époque marquée par des défis globaux, qu'ils soient économiques, climatiques ou sociaux. Face à ces enjeux, nous devons rester unis.

**En 2025, je souhaite que notre commune continue d'être un exemple de convivialité et de solidarité.** Je sais que je peux compter sur votre générosité et votre bienveillance pour que personne ne soit laissé de côté.

Je veux également saluer ici toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour les autres : les bénévoles, les aidants, et tous les acteurs du tissu associatif. Vous êtes les piliers de notre **vie locale et un modèle d'engagement.**

**Enfin, une nouvelle année est aussi l'occasion de rêver. Rêver d'un avenir meilleur, d'une commune encore plus accueillante et harmonieuse.** Ensemble, nous avons la capacité de transformer ces rêves en réalité, grâce à nos idées, notre énergie et notre coopération.

Je vous invite donc, en 2025, à continuer à participer activement à la vie de notre commune. Chaque initiative est précieuse. Ensemble, nous pouvons relever les défis, grands et petits, et bâtir une communauté encore plus forte et solidaire.

**Je vous adresse, au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2025 soit une année de santé, de sérénité, et d'épanouissement pour vous et vos proches.**

Bien chaleureusement,  
Votre Maire, Isabelle SILHOL



## SOMMAIRE

ÉDITO	2
VIE MUNICIPALE	3
LES PROJETS	8
ACTIVITÉS MANIFESTATIONS	12
REVUE DE PRESSE	15

### Dans ce numéro :

Le détail des projets réalisés dans l'année ainsi que le récapitulatif des manifestations qui ont été organisées sur la commune.

# I - VIE MUNICIPALE

## LA COMMUNE EN CHIFFRES

2024

### DONNÉES SCOLAIRES

2023-2024  
99 enfants à la rentrée scolaire de septembre 2023.  
185 163 € de dépenses  
21 401 € de recettes

### DONNÉES SOCIALES

1 131 habitants  
9 Naissances - 5 Mariages - 10 Décès

### DONNÉES TECHNIQUES

29 ouvertures de compteur d'eau  
6 raccordements au réseau d'eau et d'assainissement  
1 dépôt de permis d'aménager  
0 dépôt d'autorisation de travaux  
10 dépôts de permis de construire  
4 dépôts de permis de construire modificatif  
40 dépôts de déclaration de travaux  
1 dépôt de permis de démolir  
63 demandes de certificats d'urbanisme  
45 dépôts de Déclaration d'Intention d'Aliéner (vente de terres, terrains à bâtir ou habitations)  
55 inscriptions sur les listes électorales  
16 inscriptions des jeunes de 16 ans au recensement militaire

### DONNÉES FINANCIÈRES

#### Budget 2024

Dépenses et recettes de fonctionnement  
1 055 000 €  
Dépenses et Recettes d'investissement  
935 000 €

#### Réalisations 2024

Dépenses de fonctionnement  
737 814 €  
Recettes de fonctionnement  
1 101 108 €  
Dépenses d'investissement  
810 883 €  
Recettes d'investissement  
711 573 €

### ELECTIONS

Des élections européennes et législatives se sont déroulées en 2024. Le taux de participation est différent selon l'élection :

#### Élections européennes du 9 juin 2024

Nombre d'inscrits : 850 (842 + 8 étrangers)  
Nombre de votants : 494 soit 58.11%  
Nombre de suffrages exprimés : 479

#### Élections législatives du 30 juin 2024—1er tour

Nombre d'inscrits : 839  
Nombre de votants : 628 soit 74.8%  
Nombre de suffrages exprimés : 606

#### Élections législatives du 7 juillet 2024—2nd tour

Nombre d'inscrits : 840  
Nombre de votants : 635 soit 75.59%  
Nombre de suffrages exprimés : 595

### LES ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS



En 2024, 7 séances de Conseil Municipal ont eu lieu : 47 délibérations et 192 arrêtés ont été pris. En règle générale, les séances du Conseil Municipal se sont tenues les premiers vendredis du mois.

#### Les arrêtés et délibérations à retenir :

- ◆ Règlementation affichage sauvage
- ◆ Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
- ◆ Tableau de Classement des Voies
- ◆ Numérotation des adresses
- ◆ Restrictions de l'utilisation de l'eau
- ◆ Interdiction de nourrir les pigeons et les autres animaux sauvages
- ◆ Règlementation gestion des mégots

# I - VIE MUNICIPALE

]

## ÉTAT CIVIL

### ILS SONT NOUVEAUX PÉRETOIS

CARRISSON Ambre - 4 février  
PETIT Appoline - 30 mars  
CARAYON Valentin - 15 avril  
EHRET Charlie - 26 avril  
LANCIAUX Noa - 25 mai  
DUPLOUICH Théo - 4 juillet  
AHMETOVIC Milos - 18 octobre  
BRAHMI NAZON Soléa - 26 novembre  
BOUSQUET Gatien - 30 novembre



### ILS SE SONT UNIS

DUPLOUICH Hadrien - MICHELET Allison - 17 mai  
FRANCOIS Jérémy - FULCRAND Carole - 18 mai  
SILHOL Thomas - GOUGE Léna - 8 juillet  
FREIHERR VON REIBNITZ Boris - HERDER Anna 9 septembre  
SEUROT Paul - VITALI Jessie - 9 novembre



### ILS NOUS ONT QUITTÉS

MOSEBACH Rénate -15 janvier  
MC INTOSH épouse LAWSON Camilla - 22 janvier  
GALONNIER Jean-Luc - 22 février  
VALETTE veuve MONTAGNE Marie - 25 février  
INVERNIA Ignazio - 24 juin  
BILHAC Yves - 16 juillet  
VANDENBERGH Denise - 19 juillet  
GABAUDAN Jacques -26 septembre  
MASSAL veuve GALONNIER Berthe -22 novembre  
THEVENIN Jean-Philippe -2 décembre



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après 15 jours de campagne assidue au sein de l'école, avec l'aide de leurs maitresses, 12 nouveaux jeunes conseillers municipaux ont été élus le 15 octobre 2024 lors d'une élection avec pour votant tous les élèves de l'école Jacques MONTAGNE de la grande section de maternelle au CM2. Cette nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes se compose de 3 CE2 et de 9 CM1. Ils ont un enthousiasme qui nous ravit et souhaitent réaliser, lors de leur mandat de deux ans, de beaux projets pour améliorer et animer notre beau village. Nous vous invitons à suivre leurs projets lors de la parution sur le journal mensuel « Le Péretois » et sur la page facebook « tu sais que tu es de Péret ». Mme DEL-ROX et Mme JEUNET seront là pour les guider et les épauler mais ils auront également besoin de votre soutien pour la réussite de leurs projets.



EDITION DU MIDI LIBRE DU 19/10/2024

### « Élection des jeunes : c'est Juliana qui a été élue maire »

Le mardi 15 octobre 2024, la commune de Péret a organisé l'élection municipale des jeunes à l'école Jacques Montagne. Les élèves de CE2 et CM1 ont défendu leurs programmes à travers une profession de foi avant le début du vote à 14 h 23. Ce sont les élèves de grande section et de CP qui ont ouvert le processus électoral en déposant les premiers bulletins dans l'urne. Au total, 68 électeurs se sont mobilisés. Lors du vote, plusieurs élèves de CM1 et CM2 ont pris des rôles clés : le président de bureau supervisait les opérations, des assesseurs tenaient la liste d'émargement et tamponnaient les cartes électorales, et des scrutateurs ont aidé au dépouillement. Cette élection initie les enfants à l'engagement citoyen et au fonctionnement démocratique, tout en leur offrant l'opportunité d'apporter une perspective nouvelle pour Péret. Juliana a été élue maire des jeunes, épaulée par 11 conseillers municipaux, pour un mandat de deux ans. Ces jeunes élus participeront au prochain conseil municipal, où ils pourront soumettre leurs idées et projets pour la commune. Le soutien des parents est essentiel pour que ces initiatives prennent forme et que les jeunes contribuent activement à la vie locale. Correspondante Midi Libre »



# TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES

Le tableau de Classement des Voies (TCV) est un recensement exhaustif du linéaire des voies de la commune. Ce **tableau joue un rôle essentiel puisqu'il confère administrativement à une route son caractère de voie publique. Il recense les chemins communaux, ruraux, et d'exploitations (privés).** La commune ne disposait que de vieux plans concernant ce recensement.

La mise à jour de ce tableau répond à plusieurs objectifs :

- Disposer d'un inventaire des voies communales à jour pour faciliter l'adressage et connaître les obligations de la commune ;
- Sécuriser le patrimoine routier communal et délimiter le **périmètre d'intervention des pouvoirs de police** ;
- Respecter les obligations réglementaires (notamment le décret du 11 août 2023 de la loi 3DS) ;
- **Obtenir une juste dotation de l'Etat : le TCV est un levier d'optimisation des budgets. Il permet aux communes de percevoir une juste Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).**

La commune a fait appel à la société Géoptis pour la réalisation de ce TCV pour un montant de 6 720 € TTC. Les élus ont ensuite travaillé sur la nommage des voies, le classement de chemins ruraux en voies communales et le déclassement de chemins communaux en chemins ruraux. La longueur de la voirie communale a été réactualisée à 24.846 kml (contre 7.706 kml auparavant).

## DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La commune a mis à jour en 2024 son document **unique d'évaluation des risques professionnels**. Il consigne le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les agents communaux.

Afin de mettre ces agents en sécurité, divers matériels manquants ont été achetés pour un montant de 2 329 € : triangle lumineux de sécurité, armoire pour les produits dangereux, transpalette, harnais de sécurité, tablier de débroussaillage etc. La CNRACL a alloué une subvention de 997 € à la commune pour ces dépenses.

BILAN DES VOIES DE 34197 - PERET	
Type voie	Longueur total (en ml)
Voies communales	24 513
Places *	333
Chemin ruraux	5 538
Chemins d'exploitation	27 147
Départementales	9 968
<b>TOTAL (en ml)</b>	<b>67 499</b>

\* Surface totale des Places et Parkings : 3 735 m<sup>2</sup>

## BASE D'ADRESSE LOCALE

La commune vient de mettre à jour les adresses de la commune. Elles viennent alimenter les référentiels nationaux sur une **base d'adresse nationale**. Vous pouvez retrouver toutes les adresses sur le site du gouvernement « [adresse.data.gouv.fr](http://adresse.data.gouv.fr) ».



Il est désormais plus simple pour les administrés d'être :

- déclarés auprès des fournisseurs d'énergies,
- éligibles à la fibre,
- livrés,
- ou même secourus.

La commune n'a pas souhaité modifier les adresses des Péretois et s'est adapté à l'existant pour définir les adresses. Cela signifie que quelques incohérences dans l'ordre des numéros de rue persistent.

## EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Plusieurs mouvements de personnels cette année :

- Un agent en disponibilité a souhaité reprendre ses fonctions. De ce fait, les contractuels **recrutés n'ont pas été reconduits**.
- Un agent technique en arrêt depuis de nombreux mois a été licencié pour inaptitude physique à toutes ses fonctions, **après l'avis et l'expertise des différents médecins agréés et du conseil médical du centre de gestion de l'Hérault**.
- La commune a fait appel au GEEP, Groupement Employeurs **Emplois Partagés** afin de renforcer l'équipe du service technique à raison de 10h par semaine.



La commune emploie donc 10 agents titulaires à temps complet (TC), non complet (TNC) ou partiel (TP) : 1 TNC et 3 TP au secrétariat, 4 TC au service technique, 1 TNC en classe maternelle, et 1 TC à l'école de musique.

# I - VIE MUNICIPALE

]

## TRANSFERT DE LA GESTION DU SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Pour rappel, par contrat de concession approuvé par délibération du conseil municipal en date du 7 avril 2017, la commune de Péret, a confié à la SEML La Pérotoise des Eaux, l'exploitation par affermage de son service d'eau potable et d'assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017 pour une durée de 20 ans.



La commune de Péret a vu sa compétence Eau potable transférée à la Communauté de communes du Clermontais en vertu de la délibération du 12 juillet 2016 et de l'arrêté préfectoral n° 2016-1-1348 du 23 décembre 2016 autorisant la prise de compétence Eau potable par la Collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le 27 novembre 2024, la SEML La Pérotoise des eaux a approuvé la dissolution de la société.

Cette décision a été prise dans l'intérêt des Pérotois pour différentes raisons :

- Difficultés à financer les investissements des réseaux d'eau de la commune ;
- Forte augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement en 2025 ;
- Problématiques sur la ressource en eau, la vigilance et la surveillance du niveau de la nappe et du pompage ainsi que sur la qualité de l'eau ;
- Gestion de l'assainissement.

En conséquence, la gestion du service des eaux et assainissement sera pleinement assurée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 par le pôle intercommunal de l'eau de la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault.

## COLLECTE DE MÉGOTS



La commune a adhéré à un projet de la Communauté de

Communes Salagou Cœur d'Hérault en partenariat avec Alcome, un éco-organisme visant à agir ensemble contre les mégots dans l'espace public.

La mission d'Alcome est de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac (schématiquement appelés « mégots ») jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

Alcome a comme principal objectif la réduction de la présence des mégots dans les espaces publics, à hauteur de 20 % de réduction d'ici 2024, 35 % de réduction d'ici 2026, 40 % de réduction d'ici 2027.

Les actions en perspective pour ALCOME sont :

- Sensibiliser : fourniture d'outils de communication et de sensibilisation ;
- Améliorer : mise à disposition de cendriers ;
- Soutenir : soutien financier aux communes qui s'engagent ;
- Assurer l'enlèvement et la prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés sélectivement à hauteur de 100 kg de mégots massifiés.

Alcome propose l'enlèvement gratuit des mégots pour les collectivités sous contrat.

La commune doit réaliser la collecte sur son territoire, remplir le contenant et en assurer le gardiennage.

Alcome met à disposition des communes des dispositifs de collectes (éteignoirs, cendriers de rues) et des cendriers de poches (50 par tranche de 1000 habitants), et verse à la commune une dotation de 520 €/an. Les cendriers ont été reçus en fin d'année et seront installés prochainement par les employés municipaux sur la place et au champ de l'eau.



## RÉUNIONS PUBLIQUES



Plusieurs réunions publiques ont été organisées durant cette année 2024.

La 1ère concernait les travaux de réfection de la voirie du bd de la Liberté/carrefour Magdelaine/chemin de Pioch Caulet. Les élus et le bureau d'étude ont présenté les tra-

voux aux habitants.

La seconde a été organisée à l'initiative de la Communauté des Communes Salagou Cœur d'Hérault. Le Président, Claude REVEL ainsi que ses vice présidents ont souhaité rencontrer les habitants afin de leur exposer l'étendu des services de l'intercommunalité et de répondre à leurs questions.

Enfin, la dernière réunion publique concernait le service des eaux et assainissement. La Communauté de Communes a expliqué aux habitants les modalités de transition de ce service qui interviendra au 1er janvier 2025.

## BACS JAUNES

Les Pérétois seront dotés dès le printemps 2025 de bacs jaunes. Les agents de la communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault ont réalisé cette année le recensement des besoins auprès de la population. Les colonnes d'emballages collectives sont vouées à disparaître au profit des bacs individuels.

Au centre du village, les bacs gris seront supprimés. Des points de collecte pour les déchets résiduels et les emballages seront implantés sur la place des A Combattants, rue P.M Curie et place du jeu de Ballon.

Les modalités de livraison et de collecte vous seront communiquées en 2025.



## RÉUNIONS DE QUARTIERS



Au printemps dernier, les élus sont allés à la rencontre des habitants en organisant des réunions publiques dans différents quartiers du village. Le village a été découpé en 5 quartiers. Ces rencontres ont été l'occasion de dresser un bilan des actions réalisées, de s'informer sur les opérations en cours et de partager des idées pour améliorer le quotidien des habitants. En voici un bref compte rendu non exhaustif.

Certaines demandes ont pu être réalisées, d'autres sont en cours.

Réunion du 12 avril : Quartier Sud est

voir les ASVP pour sanctionner chien sans laisse, voir possibilité de stationnement sur les trottoirs rue de la Clairette, voir débroussaillage rue de la Clairette chemin des Carrierous et chemin de la Pradalenque, voir chemin du Roucan enrobé à froid ou béton, matérialisation au sol du PR au retournement de la rue de la Clairette, ...

Réunion du 26 avril : Quartier Sud Ouest

Prévoir avec le Département un ralentisseur route de Cabrières, voir stationnement gênant bd A. Daudet, organiser journée de l'environnement, sensibiliser la population sur l'eau, les piscines, et sur les enfants en vélo qui roulent vite et sans casque, ...

Réunion du 17 mai : Quartier Nord Ouest

Nettoyer et élaguer arbres, arranger caniveau Notre Dame, ajouter poubelle au pumptrack et dans le village, stationnement véhicule bd F Mistral, nettoyer fossé bd F Mistral, proposer enlèvement déchets verts à la déchèterie, nettoyer derrière club house pétanque, ...

Réunion du 31 mai : Quartier Nord Est

Manque poubelles bd de la Liberté et au champ de l'eau, problème de dépôts sauvages derrière les colonnes de tri, problème de crottes de chien (rappeler les incivilités dans le Pérétois), voirie ch des écoliers en mauvais état, jeux pour enfants en mauvais état ...

Réunion du 21 juin : Quartier Centre village

Problème vitesse rue PM Curie et bd A Daudet, et stationnement rue PM Curie, problème de pigeons en centre ville, poubelles non rangées, demande sécurisation descente Jeu de Ballon, demande restauration des fontaines du griffe et bd de la Liberté ...

## II - PROJETS

### TRAVAUX DE VOIRIE

#### BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, CHEMIN DE PIOCH CAULET, CARREFOUR ÉGALITÉ/MAGDELAINE, JARDIN CHEMIN DES ROQUES.

Les travaux de réfection de voirie réalisés cette année font parti d'un programme pluriannuel (détaillé ci-dessous). La tranche ferme comprenait 4 secteurs du village. Ces zones ont été rénovées en priorité car elles s'inscrivaient dans la continuité des travaux déjà réalisés les années précédentes au boulevard Frédéric Mistral. Ils font suite aux travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement réalisés en 2023/2024 par la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault et par la SEML La Pérotoise des eaux.



Les tranches optionnelles ne seront réalisées que si le budget communal le permet car il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions concernant des travaux de voirie. (L'État et le Conseil Départemental ne subventionnent plus ce type de projets communaux).

Les travaux 2024 ont porté sur la réhabilitation et la mise en sécurité du boulevard de la Liberté, la sécurisation de l'accès au champ de l'eau, l'aménagement du carrefour de la rue de l'Égalité et du chemin de la Magdelaine et la réalisation de places de stationnement, l'aménagement d'une aire de rencontre avec un espace de stationnement proche du cimetière, et enfin en la réhabilitation du chemin de Pioch Caulet avec un recalibrage de la chaussée.



Coût de l'opération 351 602 € TTC de travaux et honoraires.

Le projet a été subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 161 700 € et par la Communauté de Communes à hauteur de 40 000 €, soit une **part communale de 92 225 €** après récupération du Fonds de Compensation de la TVA.



Les principaux objectifs de cette opération étaient **d'assurer** un cheminement sûr, lisible et accessible pour les modes actifs, de créer des cheminements doux (Réfection de voies, mise en place de **dispositifs de réduction de vitesse**), **d'aménager** les carrefours, **d'apaiser** et maîtriser les vitesses, de réduire l'**impact** des ouvrages sur le bruit et de désimperméabiliser les surfaces traitées.



#### PROGRAMME PLURIANNUEL DE VOIRIE

##### Tranche ferme :

- Secteur 1 – Réhabilitation et mise en sécurité piétonne du Boulevard de la liberté
- Secteur 2 – Aménagement sécuritaire et désimperméabilisation partielle du carrefour de la Rue de l'égalité et du Chemin de la Magdelaine
- Secteur 3 – Aire de rencontre Chemin des Roques
- Secteur 4 – Réhabilitation et désimperméabilisation partielle du Chemin de Pioch Caulet

##### Tranche optionnelle 1 :

- Secteur 5 – Aménagement d'une voie Chaucidou et mise en sécurité piétonne du Chemin des Ecoliers

- Secteur 6 – Aménagement d'une voie Chaucidou sur le Chemin de la Pradalenque

##### Tranche optionnelle 2 :

- Secteur 7 – Réhabilitation de l'Impasse des Jardins
- Secteur 8 – Désimperméabilisation et Aménagement d'une voie Chaucidou Chemin des Roques

##### Tranche optionnelle 3 :

- Secteur 9 – Réhabilitation de la Rue Pierre et Marie Curie
- Secteur 10 – Réhabilitation de la Rue Edouard Barthe



## DÉPENSES IMPRÉVUES



Comme chaque année, certaines dépenses non prévues au budget annuel surviennent.

**C'est le cas par exemple cette année de la nécessité de remplacement du poteau incendie situé rue de la Clairette (3 825.60 €) ou des climatiseurs salle des mariages et salle le Peyral (1 860 € et 2 298 €) qui sont tombés en panne.**

De plus, 2 sinistres se sont produits. Des enfants ont cassé une vitre à la halle aux sports (1 146 €) et un véhicule a **couché un poteau d'éclairage public au chemin des Cabanisses (2 670 €).** Dans ces 2 derniers cas, l'assurance de la mairie a remboursé une partie des dépenses.

## ECLAIRAGE PUBLIC



La commune a conventionné avec Hérault Énergies afin de remplacer les lampes sodium de l'éclairage public par des leds moins énergivores.

Le secteur concerné par cette opération est le centre sud ouest (bd A Daudet, place du jeu de ballon, bas de la rue P Valéry, av M Albert, chemin de la Magdelaine, rue de la Lucques, haut J Ferry).

**Le coût de l'opération s'élève à 42 745.71 €.** Hérault Énergies se charge du financement. Celui-ci est constitué d'une aide financière de l'État (fonds verts) et d'une partie de la Taxe de Consommation Finale de l'Énergie que la commune perçoit chaque année (5 000 €/an ne sont pas reversés à la commune et sont utilisés pour les projets d'investissement).



## TRAVAUX CIMETIÈRE

En 2023, la commune a acheté un terrain à la sortie de village afin de créer un nouveau cimetière. Un serre-main, un ossuaire et une clôture ont été réalisés.

**En 2024, les travaux ont été terminés. L'entreprise SOMETAL a posé le portail et les portillons, et les employés communaux, avec l'entreprise ABES, ont réalisé une partie de la 1ère allée.** Des premières concessions ont été vendues.

Les autres allées seront terrassées au fur et à mesure des ventes des concessions dans un **souci d'économie. Coût total du projet : 83 779.74 €** (Projet non subventionné).

## TRAVAUX SALLE LE PEYRAL

La salle des fêtes construite dans les années 2000 était équipée des lampes iodures métalliques 150 W. Cet éclairage avait l'inconvénient d'être très énergivore et de diffuser une lumière jaune rendant les photos des manifestations peu flatteuses.

Le Conseil Municipal a donc décidé de changer les 16 lampes sodium par des appareils leds suspendus beaucoup plus économiques pour un montant de 8 245 €.

**La commune a obtenu une aide financière de la part d'Hérault Énergies d'un montant de 4 500 €.**

**Coût de l'opération : 2 393 €** (après récupération du FCTVA).

**De plus, la salle n'était pas insonorisée à l'arrière. La porte arrière a été changée par les employés communaux pour un montant de 3 037 €.**



## GEMAPI



Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), et de la DIG « programme pluriannuel de gestion du bassin versant de la Boyne, la Communauté de communes **Salagou Cœur d'Hérault a engagé en 2024 une première tranche de travaux sur la Boyne et certains affluents d'intérêt général.**

Plusieurs types d'intervention ont été réalisés :

- Traitement sélectif de la ripisylve comprenant notamment le désembaclement des zones à enjeu et la gestion des espèces exotiques envahissantes ;
- Traitement des atterrissements et réouverture de chenaux de crue obstrués.

## II - PROJETS

### PUMPTRACK / SKATE-PARK / ESPACE FITNESS

Dans le dernier bulletin, nous vous avons présenté le projet d'un espace sportif et ludique multigénérationnel : la création d'un pumptrack, la rénovation du skate-Park et l'installation d'un espace fitness.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE cette année et cet espace a été inauguré au mois de juin.

Ce projet a été mûrement réfléchi. La commune souhaitait un endroit idéalement situé, assez éloigné des habitations mais aussi facilement accessible pour tous. Le lieu-dit Famouriès a ainsi été choisi, près des jardins partagés.

Un endroit qui serait pour toutes les générations : nos tous petits, les ados, les adultes mais aussi pour nos aînés.

**Un ensemble sportif qui s'intégrerait totalement dans le paysage sans le dénaturer.** La nature et les arbres ont été préservés et le parcours pumptrack a été pensé en fonction des arbres implantés.

**C'est un** espace privilégié de verdure où il est agréable de pratiquer du sport, marcher, flâner, **s'arrêter**, se promener, lire, jouer, pique-niquer...

L'aménagement de cet espace comprend les réalisations suivantes :

- 2 pistes de pumptrack : 1 pour les débutants de 50 ml et 1 pour les sportifs confirmés de 170 ml ; **Cette seconde piste a d'ailleurs été testée par une association de VTT avant sa finalisation.**
- 1 skate-park composé des 4 modules auparavant implanté sur la route de Lieuran ;
- 1 espace fitness ou « street-workout » avec 10 modules (slalom, échelle double, poutre d'équilibre, pas de géant, barres parallèles, saute-moutons, abdominaux, barres fixes, tractions et étirement des jambes) et 1 module adapté aux seniors.
- Des tables de pique-niques et des bancs.

Coût total des travaux : 198 739 €

Subventions du Conseil Départemental : 52 990 €

Subventions du Conseil Régional : 20 232 €

Subventions de l'Agence Nationale du Sport : 79 175 €

Récupération du FCTVA (16.404%) 32 601 €

Coût pour la commune : 13 741 €



#### 8000 ARBRES

Pour parfaire cet écrin de verdure, la commune a participé au programme 8000 arbres du conseil départemental. Les employés communaux ont ainsi planté début novembre 2 frênes à fleurs et 6 muriers blancs.



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Le domaine de l'école a toujours été une priorité pour la municipalité et la commune essaie sans cesse d'adapter ses locaux aux nouveaux besoins. Le groupe scolaire a été régulièrement rénové avec l'aménagement d'une classe maternelle, d'une salle d'informatique, d'une salle de motricité, de la cour, des travaux d'isolation, de menuiserie, de toiture, d'une classe primaire et d'un bloc sanitaire, la création d'une coursive de 25m de long sur 2 niveaux avec escalier, la construction du local de chaufferie, d'une salle multi activités, la surélévation du groupe scolaire, la rénovation de la cour de l'école... Cependant, malgré ces nombreux aménagements, des insuffisances demeurent aujourd'hui car le bâtiment n'est plus aux normes énergétiques. Les menuiseries de l'étage n'ont pas été changées depuis les années 1980, et la pompe à chaleur actuelle donne des signes de faiblesse et devient insuffisante avec les hivers rigoureux. Cette dernière est tombée en panne l'hiver dernier et une solution d'urgence a dû être trouvée.



La commune réalise donc un projet de travaux énergétiques et de rénovation thermique. Elle a demandé à Hérault Énergies, dans le cadre de la Gestion en Energie Partagée (GEP) une étude sur le bâtiment du groupe scolaire. Celle-ci a révélé une capacité de 41% de Gaz à Effet de Serre économisables.

Les travaux préconisés sont : Remplacer les menuiseries alu par des menuiseries performantes ; Isoler la toiture : compléter l'isolation des combles perdus ; Isoler les murs donnant sur l'extérieur et sur locaux non chauffés ; Système de chauffage + régulation GTC/GTB : changer la chaudière et piloter une installation avec un système de régulation GTB ; Ventilation : Installer une VMC ; Éclairage : Démarche de relamping ; Protections solaires/confort été : mettre en place des brises soleil/ombrières.

La commune envisage dans une 1<sup>ère</sup> phase de travaux la pose de panneaux photovoltaïques, le remplacement de menuiseries à l'étage ainsi que la mise en place d'un nouveau type de pompe à chaleur air/air.

Coût estimatif de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux : 81 610 € TTC.

Les travaux ont débuté en décembre 2024 par la pose du nouveau système de chauffage et se poursuivront en 2025. La commune a obtenu une subvention du Conseil Départemental (28 000 €) et d'Hérault Énergies (15 214 €). Le coût estimatif de la part communale après récupération du FCTVA est de 25 009 €.

## ETUDE SUR LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE

La commune est propriétaire d'un immeuble situé rue Jean Moulin. Il dispose d'un rez-de-chaussée composé d'une salle qui accueillait l'ancienne poste et du logement de fonction du postier avec étage et cave.

En octobre 2023, le locataire de l'immeuble a averti la commune que le plancher du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble menaçait de s'écrouler. Un arrêté de mise en sécurité et de relogement du locataire a été pris le 16 octobre 2023 (arrêté 2023-154) et des mesures de sécurité de péril imminent ont été prises aussitôt (étalement du plancher). La commune doit donc réaliser une réhabilitation lourde du bâtiment.

La commune a le projet de mise en sécurité et réfection du plancher au-dessus du logement et au-dessus de l'ancienne poste. Ensuite, l'immeuble pourrait être réhabilité en 2 logements distincts car il est très spacieux. Le montant estimatif des travaux s'élève à 327 331 € TTC de travaux et honoraires.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'État mais aucune réponse favorable n'a pour l'instant été obtenue. Les travaux sont donc en suspens.

L'étude du diagnostic du bâtiment a engendré des coûts : 4 200 € de relevé intérieur par un architecte et 2 160 € d'audit thermique par un cabinet spécialisé.





## ANIMATIONS MUNICIPALES

Diverses animations sont organisées tout au long de l'année par la municipalité. Quelques exemples :

### VŒUX A LA POPULATION

Madame le Maire et le Conseil Municipal ont souhaité leurs meilleurs vœux à la population lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle le Peyral le 19 janvier 2024.

Un agréable moment de convivialité.



LES CEREMONIES COMMEMORATIVES DU 8 MAI 1945 ET DU 11 NOVEMBRE 1918

Comme chaque année, des cérémonies pour rendre hommage à ses soldats ont été organisées. Chaque fois, respectant la tradition, un dépôt de gerbe a eu lieu, suivi de l'appel des morts pour la France et pour clôturer, la traditionnelle marseillaise.

Les enfants étaient fiers de participer à ces instants de devoir de mémoire et de recueillement.

### FETE DE LA MUSIQUE

A l'occasion de la fête de la musique, un concert a été organisé par la Mairie sur le parking de la halle aux sports.

Une soirée animée par le groupe HYPERCULT.

Cette grande manifestation populaire,



créée en 1982 par le Ministère de la Culture, permet aux musiciens de se produire et de se faire connaître.

Cette année, les 3 orchestres municipaux se sont produits sur scène : les enfants de l'Orchestre à l'école, les élèves de l'école de musique et l'orchestre de bric et de broc, soit près de 100 musiciens !

### CONCERT DES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Un concert offert par l'école de musique s'est tenu le 3 juillet 2024 dans la salle des fêtes du Peyral.

Le programme était composé de musique venant d'horizons divers dont certaines chansons étaient très connues du public. Ce concert remporte toujours un vif succès auprès des pérétois et permet de passer un agréable moment.

### SEMAINE MUTI-ACTIVITES

Ouverte aux 8/12 ans, la mairie a proposé lors de cette semaine multi activités plusieurs animations :

Cinéma, la ferme des caprices, Lunas, Miellerie, piscine et pédalos... Toutes ces activités ont ravi les petits Pérétois.



### OCTOBRE ROSE

Le village s'est paré de rose pour rappeler que le mois d'octobre est dédié à la prévention, à l'information, et au soutien des personnes touchées par

le cancer du sein. C'est une campagne annuelle destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Cette année, un chèque d'un montant de 1720 euros a été remis à la Ligue contre le cancer grâce aux associations qui se sont mobilisées pour cette action dans notre village. Merci à eux.



### CINEMA

Le partenariat avec le cinéma itinérant n'a pas été renouvelé en raison du faible nombre de spectateurs. Depuis le mois de juin, les séances de cinéma ne sont malheureusement plus proposées aux habitants....

### ANIMATIONS SENIORS

La commune continue la programmation hebdomadaire des ateliers seniors : la gym adaptée ainsi que les ateliers bien être sur la mémoire, l'alimentation, la santé, le sommeil...

### LE REPAS DES AINES

Enfin, le repas des aînés était ouvert cette année aux plus de 63 ans. Une belle après-midi festive !





## ZOOM SUR LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque propose de nombreuses animations tout au long de l'année. Certaines sont municipales, d'autres sont proposées par l'intermédiaire du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault, d'autres sont financées par le Conseil Départemental par Pierrevives. Merci à tous nos bénévoles et à notre animatrice Nathalie !



### Animations municipales récurrentes :

bébés lecteurs 2 fois par mois, bébés crèche 2 fois par mois, apéro littéraire 1 fois par mois, jeux de sociétés 1 fois par mois

### Animations municipales 2024 :

Soirée pyjama, atelier huiles essentielles, conte musical adulte et enfants, nuit de la lecture

### Animations avec les scolaires :

Prêt de livres, y'a qu'à lire, kamishibaï maternelle, jeu de société maternelle



### Animations réseau des bibliothèques du clermontais :

Soirée jeux vidéos vintage, atelier Manga, escape game, ateliers avec des illustrateurs d'albums jeunesse Laurent AUDOUIN, Pierre VASQUEZ et Rémi COURGEON.

Réseau  
des Bibliothèques  
du Clermontais

	2022	2023	2024
<b>Nombre d'adhérents</b>	151	171	210 soit 19 % de la population (moyenne nationale à 12%)
Prêts de livres	2 850	3 101	3 485
Réservations de livres en ligne	352	1262	2 262

Nombre d'ouvrages dans la médiathèque en 2024 : 3 798

## TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ANIMATIONS ASSOCIATIVES ET INTERCOMMUNALES

De nombreuses animations sont organisées par les associations et partenaires tels le Comité des fêtes, l'APEEP (Association des Parents d'élèves de l'École de Péret), les jardins familiaux, l'ESC34 (Entente Sportive Club Hérault), l'Olympique club Pétanque Péret, Team Judo 34, la communauté de communes Salagou Cœur d'Hérault, le théâtre le sillon...

Animations 2024 : Carnaval ; Les printanières ; Fête de l'école (kermesse et spectacle) ; Fête du village ; Octobre rose (vide dressing, randonnée, conférence, tombola) ; Pièce de théâtre « Les belles sœurs » ; Concert de jazz ; Randonnée (balade géologique et racontons nous Péret) ; Boom d'halloween ; Stage de judo ; Soirée kitch ; Mercredi sportif ; Loto ; Soirée année 90 ; Marché de Noël ; etc.



### REMERCIEMENTS

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal tiennent à remercier les associations Péroises pour leur implication et leur motivation dans la création d'évènements qu'elles organisent dans notre commune.

Actives, tout au long de l'année, toutes ces associations contribuent à l'épanouissement de notre village et en font un village très attractif. Sans eux, tous ces évènements ne pourraient pas exister.

Bravo à eux et encore merci !

## ÉCOLE DE MUSIQUE CŒUR D'HÉRAULT

Nous sommes heureux et fiers de vous annoncer que « l'école de musique municipale de Péret » devient « l'école de musique Cœur d'Hérault » grâce au partenariat avec les communes de Fontès et de Cabrières !

Cette collaboration agrandit l'école de musique et permettra si d'autres communes se joignent à nous de baisser les tarifs d'inscriptions car nous pourrions obtenir des subventions de la part du Conseil Départemental. Ce partenariat ne change en rien le fonctionnement de l'école : sont toujours proposés des cours individuels et en ensemble, de la formation musicale, un orchestre à l'école, un éveil musical et un orchestre amateur (dit de bric et de broc).

Les adhérents des communes partenaires se voient appliquer le même tarif préférentiel que les Pérotois et, dès 2025, une initiation à la musique devrait avoir lieu dans les écoles de Fontès et de Cabrières.

La commune de Péret investit presque 60 000 € chaque année dans le fonctionnement de l'école de musique. Le budget le plus important est pour l'Orchestre à l'école car ce service est totalement gratuit pour les parents. Le coût des adhésions finance la rémunération des intervenants, à l'exception du salaire du directeur de l'école de musique.



## ACTIVITES SPORTIVES

La halle aux sports, le Dojo et la salle René Char (salle d'activité près de l'école) sont victimes de leurs succès. Cela fait plusieurs années que nous voyons progresser au fil du temps la fréquentation de ces salles.



Cette année, différentes associations utilisent ces trois salles :

Le club de Football ESC34 (foot en salle), Team Judo34 (judo enfants/ados/adultes, et judo adapté), la mairie (gym adaptée séniors), et l'association Péret Sport et Loisirs (badminton, ping-pong, fitness, gym adulte, Qi Gong) ...

Quant à l'école, les maternelles pratiquent des activités sportives dans la salle René Char et les plus grands vont à la halle aux sports avec un éducateur sportif à raison de 5h par semaine. La mairie rémunère pour cela un agent de la communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault mis à disposition de l'école.

## IV - REVUE DE PRESSE

### PUBLICATIONS 2024 DU MIDI LIBRE

Voici quels titres extraits de publications du journal local. Merci à notre correspondante, Coralie Sainthot !

#### UN HAVRE DE PARTAGE ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Publié le 16/08/2024

Article sur l'association  
« Les jardins familiaux »



#### LA CRISE DE L'EAU PERSISTE DANS LA COMMUNE

Publié le 10/08/2024

#### JO PARIS 2024 : GAËLLE NAYO KETCHANKE, DES PLATEAUX D'HALTÉRO AUX MICROS DE FRANCE TV POUR LES J.O

Publié le 14/07/2024

#### HALLOWEEN : DES FESTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS

Publié le 26/10/2024

#### OCTOBRE ROSE : UNE MOBILISATION RÉUSSIE

Publié le 01/11/2024

#### LA COMMUNE S'EST DOTÉ D'UN PUMP TRACK ÉQUIPÉ DE DEUX PISTES

Publié le 29/06/2024

#### UN MOIS DE SEPTEMBRE SOUS LE SIGNE DE LA DIVERSITÉ DES LOISIRS

Publié le 14/09/2024

Article sur la journée des associations



#### UN SOUTIEN AU GRAND CŒUR AUX SINISTRÉS DE VALENCE

Publié le 09/11/2024

Article sur le club tricot



#### UN ÉLÉPHANT, DRÔLE D'ANIMAL TOTÉMIQUE POUR LE VILLAGE !

Publié le 23/08/2024

#### LES JEUNES ÉLUS PRENNENT LEUR RÔLE TRÈS AU SÉRIEUX

Publié le 14/11/2024

Article sur le Conseil Municipal des Jeunes

#### À LA DÉCOUVERTE DES VOLCANS OUBLIÉS DU CŒUR D'HÉRAULT

Publié le 23/11/2024

#### GRÂCE À SON DOJO, LE CLUB DE JUDO SE DÉVELOPPE

Publié le 03/12/2024

#### D'IMPORTANTES TRAVAUX POUR PRÉVENIR LES INONDATIONS

Publié le 29/09/2024



#### LE VILLAGE S'ENGAGE À L'OCCASION D'OCTOBRE ROSE

Publié le 05/10/2024

# CONTACTS

## Commune de PERET

Mairie de PERET

Rue Claude Debussy

34800 PERET

Secrétariat : 04 67 96 09 41

Service technique : 06 30 63 29 36

Médiathèque : 04 67 96 36 74

École de musique : 07 50 01 00 15

Service des eaux :

- La Pérétoise des eaux 04 67 96 09 41

- Pole Intercommunal de l'eau :

0805 295 715



accueil@mairie-peret.fr



Mairie Peret



www.mairie-peret.fr



Numéros  
d'urgence

**112**  
NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE  
EUROPÉEN

**15**  
SAMU  
LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE  
URGENT

**17**  
POLICE  
SECOURS

**18**  
SAPEUR-  
POMPIERS

**114**  
NUMÉRO D'URGENCE POUR  
LES PERSONNES SŒURDES  
ET MALENTENDANTES

**115**  
HÉBERGEMENT  
D'URGENCE

**119**  
ALLO ENFANCE  
MALTRAITÉE

**3977**  
MALTRAITANCES  
PERSONNES ÂGÉES  
ET/OU  
HANDICAPÉES

**3919**  
VIOLENCES  
CONJUGALES

### HORAIRES

#### Mairie

Ouverte les lundi mardi vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
et les mercredi et jeudi 8h30 à 12h



#### Agence Postale Communale

Ouverte les lundi mardi vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h  
et les mercredi et jeudi 8h30 à 12h



#### Médiathèque

Ouverte le :  
- Mardi de 14h à 16h  
- Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30  
- Jeudi de 16h30 h à 18h30  
- Samedi de 9h30 à 11h30